

# ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Pour nous écrire : SNUipp-Ecole émancipée, 128 Bd Blanqui 75013 PARIS

**SNUipp-FSU**

**A** la suite de la mort tragique de deux adolescents de Clichy-sous-Bois, les violences dans les quartiers populaires se sont amplifiées.

La responsabilité du ministre de l'intérieur est double : en soufflant sur les braises, il a espéré justifier sa politique de "tolérance zéro". En fixant à la police exclusivement des objectifs de répression sans prévention, il a encouragé cette violence policière qui pousse deux jeunes à se réfugier dans un transformateur haute tension et à y perdre la vie.

Aujourd'hui, c'est tout le gouvernement qui assume ouvertement cette orientation autoritaire d'exception avec l'instauration de l'état d'urgence.

Les mesures annoncées par le premier ministre doivent être combattues avec la plus ferme énergie. Si "l'état d'urgence" est évidemment la plus "symbolique", le retour à l'apprentissage à 14 ans qui, scelle la fin du collège unique, représente une mesure extrêmement grave.

Remettant en cause la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, cette seule mesure doit justifier la construction rapide d'une grève de l'ensemble de l'éducation alors que, pour le moment, seul le second degré sera en grève le 24 contre les remplacements imposés.

Mais au-delà, c'est bien l'ensemble du mouvement syndical, du mouvement social qui doit se donner les moyens de "faire le lien" avec des jeunes désespérés pour qui la violence devient le seul mode d'expression.

Face à la spirale de la violence, mais aussi la désespérance qui frappe les plus démunis, eux-mêmes premières victimes, la FSU doit opposer plusieurs exigences :

- demander la démission du ministre de l'intérieur qui en insistant, en stigmatisant l'ensemble de la jeunesse de ces banlieues a volontairement soufflé sur les flammes ainsi que l'abrogation de l'état d'urgence.

- mettre la question de l'emploi au centre de nos exigences.

Toutes les études montrent que cette question est première.

Création massive d'emplois, c'est la première des conditions, et lutte effective contre toutes les discriminations.

- casser, au sens propre, les ghettos urbains, reconstruire des services publics d'éducation, de santé, de transport, du logement visant à établir une véritable égalité et non pas une égalité "des chances".

Cela nécessite certes des moyens, mais aussi des politiques spécifiques pour recréer une véritable mixité sociale, pour développer les pratiques, en lien avec les familles et la population, qui redonnent confiance et permettent de reconstruire les solidarités.

Le 4 octobre avait été l'occasion d'exprimer fortement le refus des politiques libérales et de reconstruire le rapport de force. Ce premier rendez vous réussi aurait dû appeler des suites rapides que n'ont pas proposées les confédérations.

Face aux décisions gouvernementales actuelles et dans la continuité de la plate forme revendicative du 4 octobre, il est temps que se construise une puissante riposte interprofessionnelle qui pourrait être à la hauteur d'une grève générale.

La question des solidarités, des services publics va être au centre du climat social. Après les grèves de la SNCM, de la RTM, avec la riposte à EDF, la grève prévue à la SNCF, chacun va pour le moment à la bataille séparément.

Résister, rassembler, reconquérir tel est le slogan des collectifs "convergence pour les services publics" à l'initiative de la manifestation du 19 novembre. C'est le programme que nous voulons développer dans les mois qui viennent pour le service public d'éducation comme pour tous les services publics.

Refuser la directive Bolkestein, comme l'AGCS, s'opposer aux privatisations, comme aux restrictions budgétaires, reconquérir, développer et améliorer les services publics parce qu'ils sont un pas en avant essentiel vers plus d'égalité, de solidarité, d'émancipation sociale !

Travaillons dans l'éducation, avec les autres services publics, à la construction d'un mouvement d'ensemble des salariés du public comme du privé qui mette un sérieux coup d'arrêt aux attaques portées par ce gouvernement.

## Élections professionnelles :

**Renforcer le SNUipp-FSU, sans hésiter ! (voir pages 2 et 3)**

# Fillon, Borloo, Villepin... : un service public réduit et l'exclusion pour les plus en difficulté

## **Rentrée 2005 :**

les conséquences des coupes budgétaires se font déjà sentir...

Dans un contexte de précarité encore accrue pour les salariés, le gouvernement va encore plus loin dans la précarisation des emplois de l'EN avec les "Emplois Vie Scolaire" (EVS) pour "soulager" les enseignants !

Avec des conditions de travail des élèves et des personnels déjà dégradées, la machine tourne encore avec des bouts de ficelle.

Dans les écoles, avec la création de seulement 700 postes d'enseignants pour 46.000 élèves supplémentaires, il manque encore 2500 postes pour simplement maintenir les conditions antérieures de scolarisation : la scolarisation des deux-trois ans en maternelle a déjà reculé et les postes RASED sont fragilisés. Dans les collèges et lycées, le déficit de 30000 personnels pour encadrer les élèves, la suppression de 7000 postes enseignants aggravent encore une situation déjà difficile dans de nombreux établissements, y compris ZEP ou sensibles : quasiment plus de dédoublements de classes, suppression d'options en lycée, plus d'aides ou d'études encadrées...

## **L'école libérale a maintenant des textes de référence.**

Avec la loi Fillon : socle commun, PPRE, bourses au mérite vont dans le sens de la réduction des objectifs pour tous. Le tri social est organisé, notamment au collège,

et le PPRE renvoie aux individus la responsabilité de leur échec.

Avec la loi Borloo, ce sont des "dispositifs de réussite éducative" (!!!) profondément inégalitaires qui commencent à se mettre en place et une pression accrue pour augmenter le nombre d'orientations vers l'apprentissage patronal de plusieurs centaines de milliers de jeunes.

Loi Fillon et plan Borloo se conjuguent pour externaliser la difficulté... et les élèves eux-mêmes par la même occasion ! Villepin, en annonçant une généralisation de l'apprentissage à 14 ans, remet en cause la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et veut enterrer définitivement le principe du collège unique. Par l'apprentissage, les enfants les plus en difficulté seront exclus du système scolaire.

Lycées des métiers, UFA (unités de formation par apprentissage) dans les EPLE, les textes sont prêts à être appliqués, laissant à prévoir une diminution de l'offre de formation publique en lycées professionnels.

Efficace pour réduire les coûts de scolarité des adolescents en difficulté et baisser les statistiques d'un chômage des jeunes explosif !

La décentralisation, les restrictions budgétaires et la LOLF intensifient de manière cohérente et efficace la politique de réduction du Service Public. Janvier 2006 marquera l'échéance du transfert des TOS aux collectivités territoriales mais aussi de mise en place systématique des "nouveaux" outils de gestion du service public dont la

LOLF avec ses "objectifs", ses obligations de "résultats" justifiant des moyens parcimonieusement distribués dans un contexte de réduction des postes.

## **Une autre école est possible.**

Ces "réaménagements" du Service Public (un service public minimum, réduit aux apprentissages "fondamentaux" avec des dispositifs qui se multiplient à sa périphérie pour assurer les compléments et prendre en charge les élèves en difficulté...) font en sorte de ne pas lui donner les moyens de satisfaire les besoins en formation des enfants et des jeunes, de décevoir les familles : c'est ouvrir la voie à une marchandisation de certains secteurs (à commencer par les cours particuliers type Acadomia). Pourtant, les parents, les salariés, attendent toujours l'égalité de tous par le Service Public.

C'est donc bien au mouvement social de reprendre la main, y compris sur l'Éducation. Seront nécessaires non seulement des batailles de résistance (contre les suppressions de postes au budget), mais aussi des batailles "emblématiques" comme le remplacement (l'enseignement ne doit pas se faire au pied levé) et des batailles pour l'avenir (contre le renoncement à la scolarisation en maternelle dès deux ans, au collège pour tous...).

**L'enjeu social est de taille car c'est l'avenir des jeunes, de tous les jeunes qui est remis en cause.**

## Élections professionnelles

Les élections aux commissions paritaires sont l'occasion d'une expression de la profession sur le bilan national et départemental des organisations syndicales. Ce vote fixera, au plan départemental et national, la représentativité de chaque organisation.

Depuis plusieurs années, les personnels ont placé la FSU en tête et fait du SNUipp le premier syndicat de la profession dans les écoles. Premier avec 44 % des voix, mais pas encore majoritaire au plan national, le SNUipp est la principale force dans 67 départements. Le SE-UNSA avec 24 % reste premier dans 30 départements. Le SGEN en faisant 10 % est en tête dans 3

départements. Le SNUDI-FO avec 8 % et Sud éducation avec 4,5 % représentent l'essentiel des voix restantes. Cette année, les listes en présence sont toujours aussi nombreuses : 10 au plan national et 441 listes départementales. Nous ne nous résignons pas à cette division syndicale. Avec des listes pluralistes, à l'image du syndicat, avec notamment des militantes et militants de l'École Émancipée présents à tous les niveaux, la progression du SNUipp sera un nouveau pas en avant contre l'émiettement, pour un syndicalisme unitaire, démocratique et de masse.

Mais cette progression n'est

*Suite p. 3 ...*

# Emplois de vie scolaire (EVS) : toujours plus loin dans la précarité !

**O**n connaissait les aides éducateurs et leur contrat de 5 ans, les assistants d'éducation et assistants de vie scolaire et leur contrat de 3 ans... Voilà à cette rentrée, les EVS, sur des contrats de 6 mois, à temps partiel imposé, sans droit ni formation !

Pour le premier degré, les deux seules annonces de rentrée du ministre (développement de l'accueil des élèves handicapés dès la maternelle et direction d'école) vont dans le sens de plus précarité : pour les écoles et pour les jeunes !

Nouveaux contrats aidés, ils concernent des personnes, jeunes et moins jeunes, rencontrant des difficultés sociales d'accès à l'emploi. Les contrats sont de 20 h ou 26 h par semaine d'une durée de six mois minimum, renouvelables une fois, ne pouvant excéder deux ans, payés au SMIC horaire (soit entre 500 et 600 € par mois).

En fait de 45 000 créations annoncées en grande pompe, il s'agit de 27 000 "transformations" de CES-CEC déjà en place dans les collèges et lycées et donc de 18 000 nouveaux contrats.

Avec l'application du Contrat Nouvelle Embauche via les EVS, nous sommes confrontés à une précarité comme on ne l'avait jamais rencontrée dans les écoles.

Les critères d'implantation des EVS sont laissés à l'appréciation des IA, qui ont pour consigne de faire du "chiffre" dans les plus brefs délais. Dans tel département, ce sont

toutes les demandes qui pourraient être pourvues, ailleurs, sans même parfois connaître l'existence du dispositif, les écoles apprennent par un courrier de l'IA, "*qu'il leur attribue un poste d'EVS pour telle ou telle mission*".

Les modalités de recrutement font réagir : les directeurs d'écoles, seuls ou en présence d'un IEN et/ou du chef d'établissement employeur, ou au sein d'une commission restreinte, doivent prendre contact avec l'ANPE qui leur envoie une liste de candidats potentiels pour un entretien. Dans d'autres, les directeurs sont eux-mêmes chargés de trouver des candidats !

On fait là jouer des rôles qui ne sont pas de leur compétence, de leurs attributions.

Comme pour les aides-éducateurs, l'administration profite du dispositif pour installer des pratiques anti-statutaires.

Le vide laissé par les AE dans les écoles s'est traduit par de nombreuses fermetures de BCD, d'ateliers informatiques, par une diminution du nombre de sorties scolaires... confirmant ainsi, si besoin était, l'émergence de réels besoins d'emplois stables et statutaires dans les écoles, en plus des emplois d'enseignants. C'est probablement ce qui explique que nombres d'équipes aient fait preuve de pragmatisme à cette rentrée en demandant des EVS, faute de perspectives d'obtenir de réels emplois.

La responsabilité syndicale va être encore

plus grande avec ces personnels qu'avec les aides-éducateurs, mais aussi plus complexe. Plus grande parce que le SNUipp n'a pas suffisamment réussi, à ce moment-là, à mettre en œuvre les mobilisations nécessaires pour garder les postes, obtenir leur pérennisation et permettre le recrutement des personnes arrivées en fin de contrat qui souhaitaient rester.

Plus complexe, parce que ce que la durée de contrat EVS (6 mois) ne leur laissera pas beaucoup de temps, parce qu'ils vont se sentir encore plus précaires (aucune formation, menace de non renouvellement au bout de 6 mois...). Il est de la responsabilité syndicale de nous emparer de ce dossier, de rencontrer ces nouveaux collègues au plus vite.

Oui, il y a de la misère sociale. Des jeunes, des moins jeunes accepteront les conditions qui leurs sont faites. Oui, dans les écoles pour fonctionner, il y a urgence à avoir des enseignants supplémentaires. Des enseignants sur des statuts d'enseignants et d'autres personnels sur des emplois de fonctionnaires. Pour des emplois pérennes !

Le SNUipp doit à la fois dénoncer ce dispositif précaire et porter, avec et pour ces nouveaux personnels dans les écoles, la nécessité de formation, droits et salaires décentés comme celle d'emplois statutaires dans les écoles. Ce qui suppose de leur donner les moyens de s'organiser, de mener collectivement et avec les enseignants, les batailles nécessaires et donc de les syndiquer.

## Élections professionnelles - Suite

pas déjà jouée d'avance car le contexte de ces élections est différent d'il y a trois ans. Nous avons vécu des luttes intenses qui ont été porteuses d'espoirs. Mais les échecs successifs (retraites, sécu et Fillon) et le bilan global de ces trois ans pèsent sur l'ensemble de la profession et du syndicalisme. Il pèse, aussi sur ces milliers de jeunes collègues qui, au cours de ces trois ans, ont fait leurs débuts dans le métier. Cette nouvelle génération, qui pour beaucoup a connu une première grève reconductible massive sans pouvoir arracher une victoire, même partielle, a des raisons d'être déçue. Alors que notre

syndicalisme a éprouvé des difficultés à jouer pleinement le rôle moteur conforme à sa place dans le paysage syndical, l'un des enjeux de ces élections sera de convaincre nos collègues, notamment ces nouveaux, du rôle important d'une FSU et d'un SNUipp renforcés par la confiance majoritaire des personnels dans la résistance aux attaques gouvernementales contre les services publics dont celui de l'Éducation.

**Dès maintenant faisons voter SNUipp-FSU afin de renforcer cette capacité à rassembler l'ensemble de la profession dans l'action.**

# Régularisation de tous les Sans papiers

**E**voquant une "obligation de résultats" d'ici la fin de l'année, Nicolas Sarkozy a appelé les préfets à "accentuer l'effort" et à faire de la lutte contre l'immigration irrégulière le deuxième axe majeur de leur action.

En faisant de l'insécurité le problème central de notre société, le gouvernement vise en premier lieu l'immigration et justifie ainsi le recours aux pratiques sécuritaires et à l'intensification de dispositifs répressifs. Ces politiques concourent à développer la xénophobie et le racisme. Ce discours sécuritaire masque mal les véritables causes de l'insécurité sociale et en premier lieu la responsabilité d'un gouvernement qui mène à bon train une politique de réformes libérales. L'immigration c'est aujourd'hui des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants qui vivent sans droits, sans protection et dans la peur, traquées.. Des actes banals de la vie leur sont interdits : celui d'avoir un compte en banque, de chercher et d'avoir un travail officiel, de louer un appartement décent... Ils ont fui la guerre et la misère souvent au péril de leur vie pour rechercher un asile en France. Or la chasse aux sans papiers est plus que jamais aujourd'hui engagée. Des rafles ont été opérées avec arrestations de tous ceux qui ne pouvaient prouver leur identité. Des enfants ont été arrêtés dans des centres de loisirs et ont été enfermés dans des centres de rétention. Les cas des enfants de parents sans papiers ne font qu'augmenter.

Les politiques sécuritaires mises en place mettent à mal de nombreux droits fondamentaux comme le droit d'asile, les libertés individuelles, la libre circulation des personnes et le droit à l'Education. A l'arbitraire de la loi, s'ajoute celui des pratiques administratives sous la pression d'une politique du chiffre.

Cet été, deux décrets qui écartent de fait les Sans papiers de l'accès à l'Aide

Médicale d'Etat (AME) ont été mis en place : il faudra désormais faire la preuve de son identité et fournir des documents attestant d'une présence depuis plus de trois mois.

S'ils ne peuvent se soigner décemment, les Sans papiers ne peuvent également se loger que dans des murs suintant la misère ou se faire exploiter par des négriers sous l'œil complaisant des pouvoirs publics. En effet les incendies des immeubles qui ces derniers mois ont causé la mort d'une cinquantaine de personnes dont des enfants, ont mis en exergue la crise du logement. Ainsi les plus fragilisés, vivent dans des conditions d'insalubrité faute d'alternative correcte. Le manque d'espace, l'absence d'électricité et d'eau, le saturnisme, les escaliers dangereux sont le lot quotidien de dizaines de milliers de personnes.

En réponse, le gouvernement s'est lancé dans les expulsions des immeubles insalubres, mesures on ne peut plus violentes. Dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, le jour même de la rentrée des classes, à l'heure où les enfants devaient se rendre à l'école, les C.R.S ont évacué un immeuble.

Le gouvernement a pris l'initiative d'étendre des prêts à taux zéro pour les ménages dont les ressources sont comprises entre 4 000 et 7 000 euros, ainsi qu'une revalorisation ridicule des aides personnelles au logement. Alors que les logements à bas coût manquent cruellement, que le nombre de demandeurs de logements sociaux augmente et que les expulsions locatives sont toujours plus nombreuses, ces mesures sont totalement inefficaces.

Face à la vague de répression, la solidarité et la résistance s'organisent et se développent. Depuis 2004, des comités de soutien

se multiplient dans les villes, regroupant personnels d'éducation, jeunes, parents d'élèves et membres d'associations. Par des manifestations, collectes, pétitions, distributions de tracts et avec les jeunes eux-mêmes, ils essaient de contrer les expulsions programmées et obtiennent parfois satisfaction.

Nous exigeons un droit à l'éducation pour tous, ainsi qu'un logement décent. Pour ce faire nous exigeons la réquisition de logements vides, la construction de logements sociaux et la régularisation de tous les sans papiers. Il est nécessaire de nous impliquer davantage dans les comités locaux (RESF : Réseau d'Education Sans Frontières) et d'en créer partout où ils n'existent pas encore. Nous devons peser de tout notre poids pour exiger du gouvernement qu'il retire ses décrets qui font des immigrés les parias de notre société.

**L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE**

*C'est aussi une  
REVUE SYNDICALE  
et PÉDAGOGIQUE  
au cœur des luttes de l'éducation  
et du mouvement social.  
- 10 numéros par an -*

**Abonnez-vous ou  
réabonnez-vous !**

(environ 45 € par an selon revenus)  
Si vous ne connaissez pas la revue,  
vous avez la possibilité de recevoir  
gratuitement les 2 prochains numéros.

Contactez-nous au  
SNUipp - École Émancipée  
128 boulevard Blanqui 75 013 PARIS